

# COMMUNIQUÉ

*de presse*



## « Tasers à la RATP : quand la "sûreté" rime avec danger et lobbying »

La RATP est autorisée, depuis la parution du décret relatif à l'équipement de pistolets à impulsion électrique (Tasers), d'en doter ses agents de sûreté. Pourtant, ces armes, loin d'être "non létales" comme le prétend leur fabricant Axon (ex-Taser International), sont responsables de centaines de morts dans le monde, notamment aux États-Unis où elles sont massivement utilisées par les polices.

### Les faits :

- Plus de 1 000 décès liés aux Tasers aux États-Unis entre 2001 et 2019 (source : Amnesty International).
- Risques cardiaques avérés : les décharges électriques peuvent provoquer des arythmies mortelles, surtout chez les personnes sous l'emprise de drogues, en crise psychotique ou souffrant de problèmes cardiaques (étude American Heart Association, 2012).
- Blessures graves : fractures, lésions oculaires, traumatismes crâniens dus aux chutes après la décharge.
- Usage disproportionné : les Tasers sont souvent employés contre des personnes non armées, en situation de détresse ou en crise psychiatrique, aggravant leur état.

**Les pouvoirs publics minimisent ces risques, alors que ces armes devraient être réservées aux situations de légitime défense extrême, comme le préconise le Défenseur des droits en France.**

### Axon, un géant du lobbying pour imposer ses « Tasers »

Derrière ce sur-équipement se cache Axon, leader mondial des armes à impulsion électrique, qui a bâti un empire grâce à une stratégie agressive de lobbying et de contrats publics.

### Le modèle économique d'Axon repose sur des contrats juteux avec les forces de l'ordre :

- États-Unis : équipement de 17 000 agences policières, dont le NYPD et le LAPD.
- France : contrats avec la Police nationale, la Gendarmerie et désormais la RATP et la SNCF.
- Europe : vente aux polices du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Belgique, etc.

### Un lobbying intensif :

- En France : la société a influencé les décisions publiques via des démonstrations organisées pour les ministères de l'Intérieur et des Transports, sans débat démocratique.
- Auprès de l'UE : Axon milite pour assouplir les réglementations sur les armes "non létales" (source : Corporate Europe Observatory).
- La société minimise les décès en les attribuant à des "facteurs externes" (drogues, problèmes cardiaques préexistants), alors que les décharges électriques en sont souvent la cause directe.

### La CGT-RATP :

- Réclame **une formation renforcée** des agents **sur les techniques de désescalade et les alternatives non violentes** (médiation, appel aux forces de l'ordre spécialisées).
- Appelle à **un débat public sur l'usage des armes "non létales" dans les transports**, avec la participation des usagers, des associations et des syndicats.

**La sûreté ne doit pas devenir un prétexte pour armer les agents et banaliser la violence. La RATP et les pouvoirs publics ont le devoir de protéger à la fois les agents et les voyageurs, sans tomber dans le piège des solutions sécuritaires dangereuses et coûteuses, poussées par des intérêts privés.**

Paris, le 20 février 2026



[communication@cgt-ratp.fr](mailto:communication@cgt-ratp.fr)



01 44 78 53 61



[www.cgt-ratp.fr](http://www.cgt-ratp.fr)



85 rue charlot  
75003 Paris